

## Formation médicale indépendante

### Demande de propositions (DP)

# Traitements en association avec des inhibiteurs de la PARP : traitement personnalisé pour les patients atteints d'un cancer de la prostate métastatique résistant à la castration (CPRCm)

## Programme de subventions compétitives - Processus d'examen interne de Pfizer

Date d'émission de la DP : 21 janvier 2025

## I. Éligibilité

---

Portée géographique/Lieu du projet :

Canada

### Critères d'éligibilité du candidat

- Les éléments suivants peuvent s'appliquer : écoles professionnelles de médecine, de sciences infirmières, de médecine paramédicale et/ou de pharmacie; établissements de santé (grands et petits) ; organisations professionnelles/sociétés médicales; sociétés d'enseignement médical; et autres entités ayant une mission liée à l'éducation des professionnels de santé et/ou à l'amélioration des soins de santé.
- Seuls les organismes sont admissibles à des subventions, et non les particuliers ou les cabinets médicaux qui appartiennent à des médecins.
- Si le projet implique plusieurs départements au sein d'une institution et/ou entre différents établissements/organisations/associations, toutes les institutions doivent avoir un rôle pertinent et l'organisation demandeuse doit avoir un rôle clé dans le projet.

## II. Exigences

---

Domaine d'intérêt général pour cette DP : Les projets qui seront pris en compte pour le soutien de Pfizer seront axés sur l'amélioration de la sensibilisation et des connaissances des professionnels de santé dans les cinq (5) domaines suivants :

1. **Traitement personnalisé dans le CPRCm** : comprendre les raisons d'être des associations d'inhibiteurs de PARP (y compris le mécanisme d'action, les données cliniques les plus récentes, le séquençage du traitement) et identifier le patient optimal pour le traitement par inhibiteur de PARP dans le CPRCm. Les outils de consultation des patients et de prise de décision partagée présentent également un intérêt.
2. **Amélioration des tests génétiques et des biomarqueurs** : Favoriser les meilleures pratiques pour ordonner, interpréter et appliquer les résultats des tests génétiques et des biomarqueurs dans la pratique clinique. Comprendre et expliquer l'impact aux patients (y compris les tests germinaux et somatiques et la mise en oeuvre de tests réflexes/mainstreaming (les tests sont intégrés à la pratique clinique de routine). Faire mieux connaître les lignes directrices de l'Association canadienne d'urologie (ACU) sur les tests génétiques pour le cancer de la prostate.
3. **Collaboration multidisciplinaire accrue dans la pratique clinique** : Promouvoir l'intégration des soins et la communication entre les membres de l'équipe multidisciplinaire qui gèrent le CPRCm, y

compris les spécialistes (p. ex., les oncologues médicaux, les urologues, les uro-oncologues, les radio-oncologues, les pathologistes) et les professionnels de la santé (p. ex., les infirmières, les infirmières praticiennes, les médecins généralistes en oncologie (GPO), les pharmaciens, les conseillers en génétique).

4. **Prise en charge du traitement par inhibiteur de PARP et des effets secondaires** : éducation sur l'instauration du traitement et la prévention, le suivi et la prise en charge des effets secondaires; y compris le rôle du conseil du patient et des membres de l'équipe multidisciplinaire pour optimiser les résultats pour le patient.
5. **Élargir la formation pour les professionnels de santé communautaires et ruraux impliqués dans le traitement du CPRCm** : Adapter la formation pour intégrer les données les plus récentes et les avancées thérapeutiques en fonction des besoins non satisfaits spécifiques au cadre thérapeutique; mettre en relation les professionnels de santé communautaires avec des spécialistes dans leurs régions et favoriser la collaboration entre les centres universitaires et communautaires.

Voici des exemples de formats éducatifs qui seront pris en considération dans le cadre de la présente DP :

- Éducation entre pairs
- Sessions éducatives sur le programme pendant les conférences en direct
- Symposiums satellites
- Entretiens d'experts enregistrés lors de conférences en direct, revues de couverture de conférence
- Articles en ligne, articles de newsletter, cours de formation, webinaires
- Contenu publié et lié sur les médias sociaux
- Vidéos, podcasts, infographies, animations

*Nous n'avons pas l'intention d'appuyer des projets de recherche clinique. Les projets évaluant l'efficacité des agents thérapeutiques ou diagnostiques ne seront pas pris en considération.*

#### Public cible :

Des oncologues médicaux académiques et communautaires, des urologues, des uro-oncologues, des infirmiers/-ères spécialisé(e)s en oncologie et des infirmiers praticiens spécialisés en oncologie, des radio-oncologues, des pharmaciens, des conseillers en génétique, des pathologistes et d'autres professionnels de santé impliqués dans les soins et le traitement des patients atteints d'un cancer à CPRCm.

#### Échelle monétaire approximative prévue pour les demandes de subvention :

- Les projets individuels demandant **jusqu'à** 100 000 \$ (CAD) seront pris en compte. Le budget total disponible pour cette DP est estimé à 200 000 \$ (CAD).
- Les montants des primes incluent les coûts directs, les frais généraux institutionnels (plafonnés à 28 % selon la politique de Pfizer) et les coûts indirects.
- Opportunités multi-soutenues encouragées

#### Dates importantes :

- Date de publication de la DP : 21 janvier 2025
- Date d'échéance de la demande de subvention : 7 avril 2025  
Veuillez noter que la date limite est 23 h 59, heure normale de l'Est (par ex., New York, GMT -5).
- Date prévue de la notification de la subvention : Semaine du 12 mai 2025
- Les subventions seront distribuées conformément à un accord entièrement exécuté

- Dates approximatives de début et de fin du projet prévues : juin 2025 à décembre 2026 (durée maximale préférée de 12 à 18 mois; les projets peuvent être d'une durée inférieure à 18 mois)

### Comment soumettre :

Remarque : Veuillez lire attentivement cette section, car les demandes présentées qui ne suivent pas ces instructions ne seront pas acceptées et seront annulées.

- Veuillez vous rendre sur [www.cybergrants.com/pfizer/knowledge](http://www.cybergrants.com/pfizer/knowledge) (en anglais) et vous connecter. Les nouveaux utilisateurs doivent cliquer sur « Créer votre mot de passe ». *[Remarque : il y a des portails individuels pour chaque type de demande de subvention. Veuillez vous assurer d'utiliser l'URL ci-dessus.]*
  - Cliquez sur le bouton « Démarrer une nouvelle application de lacunes dans les connaissances ».
  - Dans l'application :
    - Pour la question « Quel type de demande soumettez-vous? », sélectionnez « Response to a Request for Proposal (RFP) » [Réponse à une demande de proposition (DP)]
    - Pour la question « Répondez-vous à une demande de proposition (DP) dans le cadre du programme de subventions par concours? », sélectionnez « Yes » (Oui)
    - Choisissez le nom du programme de subvention concurrentiel suivant : 2025 ONC CAN PARPi mCRPC IME
    - Choisissez le principal domaine d'intérêt suivant : « Oncologie – Genitourinary – KG » (Oncologie - Génito-urinaire)
  - Exigences relatives à la présentation :

Remplissez toutes les sections obligatoires de la demande en ligne et téléchargez votre proposition de projet (voir l'annexe) dans le champ Présentation générale de la DP.
  - Si vous rencontrez des difficultés techniques avec le site Web, veuillez cliquer sur le lien « Questions techniques » au bas de la page.
- IMPORTANT :** Soyez avisé que les demandes présentées après la date d'échéance ne seront pas examinées.

### Questions :

- Si vous avez des questions concernant cette DP, veuillez les adresser par écrit à l'agent de subventions, Lori Carpenter (Lori.carpenter@pfizer.com), en indiquant l'objet « 2025 ONC CAN PARPi mCRPC IME »

### Accords de subvention :

- Si votre subvention est approuvée, votre établissement devra conclure un contrat de subvention écrit avec Pfizer. Veuillez cliquer [ici](#) pour consulter les termes principaux de l'accord.
- Dans le cadre du programme de subventions compétitives de Pfizer, les modifications apportées aux conventions de subvention ne seront pas examinées, sauf en cas de conflit réel entre la loi applicable et les conditions de la convention de subvention concernée. Le demandeur est encouragé à partager les termes de base avec l'avocat aux fins d'approbation avant de soumettre une demande.
- Sauf lorsque la loi en vigueur l'interdit et, dans tous les cas, sous réserve d'examen par le service juridique de Pfizer, le paiement du financement de la subvention ne peut être versé qu'à l'organisation bénéficiaire.
- La présente DP est appuyée par Pfizer International, Inc.

### Processus d'examen et d'approbation :

- Les demandes de subvention reçues en réponse à une demande de propositions générale sont examinées par les collègues de Pfizer afin de prendre les décisions finales concernant les subventions.

## Mécanisme par lequel les candidats seront avisés :

- Tous les candidats seront avisés par courriel au plus tard aux dates indiquées ci-dessus.
- On peut demander aux candidats des précisions supplémentaires au cours de la période d'examen.

## À propos de Pfizer Global Medical Grants

Les subventions et partenariats médicaux mondiaux de Pfizer (GMGP) soutiennent les initiatives indépendantes de la communauté mondiale des soins de santé (par ex., recherche, amélioration de la qualité ou éducation) pour améliorer les résultats des patients dans les domaines de besoins médicaux non satisfaits qui sont alignés sur les stratégies médicales et/ou scientifiques de Pfizer.

Le programme de subventions concurrentielles GMGP de Pfizer comprend une demande de propositions (DP) générale publiée qui fournit des détails concernant un domaine d'intérêt général, établit des délais pour l'examen et l'approbation, et utilise un processus d'examen interne de Pfizer pour prendre des décisions finales en matière de subventions. Les organismes sont invités à présenter une demande visant à combler les lacunes dans les connaissances décrites dans la DP.

Dans le cas de toutes les subventions pour études médicales indépendantes, le demandeur de la subvention (et, en fin de compte, le titulaire de la subvention) est responsable de la conception, de la mise en oeuvre et de la conduite de l'initiative indépendante appuyée par la subvention. Pfizer ne doit participer à aucun aspect du développement du projet, ni à la conduite du programme de formation indépendant.

## Annexe

---

### Exigences générales pour la soumission des DP

Les demandes seront acceptées via le portail en ligne indiqué dans la section [Comment soumettre](#). Les propositions de projet doivent être à simple interligne avec une police de caractères Calibri de 12 points et des marges de 1 pouce. Veuillez noter qu'il existe une limite de 15 pages, sans tenir compte des références. Lorsque vous téléchargez votre proposition de projet, veuillez vous assurer qu'elle répond aux sections suivantes :

#### Buts et objectifs

- Énoncez brièvement l'objectif global du projet.
- Dressez la liste des objectifs que vous prévoyez atteindre avec votre projet, en termes d'apprentissage et de résultats attendus.

#### Évaluation des besoins pour le projet

- Inclure une description de l'évaluation des besoins de votre organisation pour ce projet proposé qui peut inclure un résumé des données de base quantitatives, des indicateurs initiaux ou un point de départ du projet (veuillez citer des données sur les analyses des écarts ou des données pertinentes au niveau du patient qui informent les objectifs énoncés) dans votre domaine cible.

#### Public cible

- Décrivez le ou les publics principaux ciblés par ce projet. Indiquez qui, selon vous, bénéficiera directement des résultats du projet. Décrivez la taille globale de la population ainsi que la taille de votre échantillon de population.

#### Conception et méthodes du projet

- Décrivez le projet prévu, l'approche éducative et la façon dont les méthodes prévues répondent au besoin établi.

- Décrivez les plans d'évaluation du contenu pour vous assurer qu'il est à jour tout au long du cycle de mise en oeuvre et de prestation de la formation.

## Innovation

- Expliquez les mesures que vous avez prises pour vous assurer que ce projet est original et ne reproduit pas d'autres projets ou documents déjà développés. Décrivez comment ce projet s'appuie sur des travaux existants, des projets pilotes ou des projets en cours élaborés par votre établissement ou d'autres établissements.

## Évaluation et résultats

- En ce qui concerne les indicateurs utilisés pour l'évaluation des besoins, décrivez comment votre organisation déterminera si l'écart a été comblé pour le groupe cible. Identifiez les sources de données que votre organisation prévoit utiliser pour prendre la décision. Décrivez comment votre organisation est censée recueillir et analyser les données. Expliquez la méthode utilisée pour contrôler les autres facteurs en dehors de ce projet (par ex., utilisation d'un groupe témoin ou comparaison avec des données de référence). Quantifier le volume de changement attendu de ce projet en termes de public cible. Décrivez comment votre organisation déterminera si le public cible a été pleinement engagé dans le projet.

## Plan de diffusion

- Décrivez comment le projet peut avoir prolongé les avantages au-delà de la subvention. Le matériel pédagogique sera-t-il mis à la disposition des autres personnes? Y aura-t-il des outils ou des ressources mis à la disposition du public après le projet initial? Décrivez comment les résultats du projet pourraient être largement diffusés.

## Calendrier prévu du projet

- Fournissez un calendrier anticipé pour votre projet, y compris les dates de début et de fin du projet.

## Informations supplémentaires

- Si vous pensez que Pfizer devrait être informé de toute information supplémentaire concernant l'importance de ce projet, veuillez en faire un résumé ici.

## Détails organisation

- Décrivez les caractéristiques des institutions/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution du projet et la direction du projet proposé. Expliquez le rôle spécifique de chaque partenaire dans le projet proposé.

## Détail du budget

- Veuillez inclure une description du budget qui décrit plus en détail les postes spécifiés dans le budget soumis dans la demande.
- Lors de l'estimation de votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :
  - Les subventions pour l'enseignement médical indépendant accordées par le GMGP ne peuvent pas être utilisées pour acheter des actifs thérapeutiques (sur ordonnance ou en vente libre).
  - Des frais généraux allant jusqu'à 28% du budget total du projet proposé peuvent être pris en charge par Pfizer. Veuillez [cliquer ici](#) pour plus de détails. Les frais de fonctionnement organisationnels généraux tels que les frais juridiques, l'assurance, le chauffage et l'éclairage, etc. doivent être inclus dans les frais généraux de l'établissement (si nécessaire). Ces coûts ne sont pas spécifiques à une demande de subvention et ne devraient donc pas figurer en tant que postes dans les budgets.

Toutefois, les coûts spécifiques à l'étude (par exemple, certains pays exigent que l'assurance soit souscrite sur une base individuelle pour la recherche clinique) seraient acceptables pour être inclus en tant que postes.